

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2009

(2009/C 221/04)

*(La séance est ouverte à 9 h 15)*PRÉSIDENCE: M^{me} KINNOCK*Coprésidente***1. Suppléances**

La coprésidente annonce les suppléances suivantes:

Fernández Martín (suppléant López-Istúriz White), Gill (suppléant Jöns), Hutchinson (suppléant McAvan), Kastler (suppléant Gaubert), Klass (suppléant Coelho), Lefrançois (suppléant Arif), Leinen (suppléant Grabowska), Neris (suppléant Pleguezuelos Aguilar), Olajos (suppléant Novak), Seeber (suppléant Ribeiro e Castro), Virrankoski (suppléant Busk) et Zaleski (suppléant Liepina).

2. Adoption du procès-verbal du mercredi 8 avril 2009 (matin et après-midi)

Le procès-verbal est approuvé.

3. Résumé des ateliers

Sont soumis les rapports suivants émanant des ateliers:

- M. Emanuel Jardim Fernandes sur l'énergie durable – visite d'une centrale solaire à Ustek;
- M. Richard Seeber sur la gestion des crises – visite aux protections anti-inondations mises en place à Prague;
- M. Inusah Fuseini (Ghana) sur les dégâts environnementaux – visite d'un site contaminé.

4. Désignation d'un président honoraire

Sur un point d'ordre, Sir Louis Straker (Saint-Vincent et les Grenadines) rend hommage à la coprésidente Kinnock pour le travail qu'elle a effectué et la précieuse contribution qu'elle a apportée à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Il propose ensuite que le titre de présidente honoraire de l'Assemblée parlementaire paritaire soit conféré à la coprésidente Kinnock en reconnaissance des services distingués qu'elle a rendus à la cause de l'Assemblée (conformément à l'article 29 du règlement de l'APP ACP-UE).

L'Assemblée approuve par acclamation la désignation de la coprésidente Kinnock comme présidente honoraire de l'Assemblée parlementaire paritaire.

Interviennent: le coprésident Rasmussen, William (Seychelles) et la coprésidente Kinnock.

5. Vote sur les propositions de résolution incluses dans les rapports soumis par les trois commissions permanentes

Intervient: Deva sur la procédure de vote.

- Les défis de la conciliation démocratique des diversités ethniques, culturelles et religieuses dans les États ACP et de l'UE

Rapport de M^{me} Ruth Magau (South Africa) et M. Filip Kaczmarek

Commission des affaires politiques (ACP-UE/100.460/09/déf.)

Les amendements 1 et 2 sont adoptés.

La résolution ainsi modifiée est adoptée à l'unanimité.

- Les accords de partenariat économique et leur impact sur les États ACP

Rapport de M. Assarid Ag Imbarcaouane (Mali) et de M. Jürgen Schröder

Commission du développement économique, des finances et du commerce (ACP-UE/100.463/09/déf.)

Un vote séparé sur le considérant Q est demandé par six membres, puis le considérant est adopté.

Un vote séparé sur le paragraphe 6 est demandé par six membres, puis le paragraphe est adopté.

Un vote séparé et un vote séparé par assemblée sur le paragraphe 9 est demandé par six membres, puis le paragraphe est rejeté.

Un amendement oral sur le paragraphe 18 est soumis par MM. Schröder et Hutchinson, puis le paragraphe est adopté.

Un vote séparé sur le paragraphe 19 ter et sur le paragraphe 22 est demandé par six membres, puis les deux paragraphes sont adoptés.

Un vote séparé et un vote séparé par assemblée sur les paragraphes 23 et 24 sont demandés par six membres, puis les deux paragraphes sont rejetés.

L'amendement 7 est retiré.

Les amendements 1 à 6 et les amendements 8 à 12 sont adoptés.

La résolution ainsi modifiée est adoptée à l'unanimité.

- Les conséquences sociales et environnementales du changement climatique dans les pays ACP

Rapport de M. Netty Baldeh (Gambie) et de M. Josep Borrell Fontelles

Commission des affaires sociales et de l'environnement (ACP-UE/100.383/09/déf.)

La résolution est adoptée à l'unanimité sans amendement.

6. Vote sur les propositions de résolution d'urgence

- Proposition de résolution d'urgence sur le rôle de l'accord de partenariat de Cotonou dans la recherche d'une solution à la crise humanitaire et financière dans les pays ACP (ACP-UE/100.568/09/comp.).

Un vote séparé par assemblée sur les amendements 1, 2, 9 et 10 est demandé par cinq membres, puis les amendements sont rejetés.

L'amendement 8 est rejeté.

Les amendements 3 à 7 sont adoptés.

La résolution modifiée est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Explication des votes (article 16 du règlement): Hutchinson (oralement).

- Proposition de résolution d'urgence sur «Établir et promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité et la gouvernance en Somalie» (ACP-UE/100.569/09/comp.)

L'amendement 1, l'amendement 2 (avec un amendement oral déposé par M^{me} Kamar (Kenya)), l'amendement 3 (avec un amendement oral déposé par M. Gahler), l'amendement 4 (avec un amendement oral déposé par M^{me} Kamar (Kenya)) et les amendements 5 à 7 sont adoptés.

La résolution ainsi modifiée est adoptée à l'unanimité.

Interviennent: Gahler et Assarid (Mali).

PRÉSIDENCE: M. RASMUSSEN

Coprésident

7. Date et lieu de la 18^e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

La 18^e session de l'APP aura lieu du 30 novembre au 3 décembre 2009 à Luanda (Angola).

M. De Sousa (Angola) indique aux membres qu'ils seront très bienvenus à Luanda.

8. Questions diverses

M. Mushelenga (Namibie) attire l'attention des membres sur les inondations en Namibie qui ont débuté au début du mois de mars 2009 et demande la mise en place d'une riposte urgente afin de répondre aux besoins immédiats et à moyen terme des 350 000 personnes affectées.

Les coprésidents remercient les autorités tchèques de leur hospitalité et de tous les efforts qu'elles ont déployés pour organiser la 17^e session de l'Assemblée parlementaire paritaire à Prague, ainsi que les rencontres associées à cet événement.

Avant la levée de la séance, il est procédé à une projection de diapositives mémorables montrant M^{me} Kinnock dans l'exercice de ses fonctions de coprésidente de l'Assemblée. Le coprésident Rasmussen offre un bouquet à M^{me} Kinnock.

(La séance est levée à 10 h 45)

Wilkie RASMUSSEN et
Glenys KINNOCK
Coprésidents

Sir John KAPUTIN et
Dietmar NICKEL
Cosecrétaires généraux